

221C2202  
FR0004035913-OP026-AS15

26 août 2021

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

<p style="text-align: center;"><b>ILIAD</b>  (Euronext Paris)</p>
---

**Complément à D&I 221C1927 du 30 juillet 2021**

1. Le 26 août 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société ILIAD en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 30 juillet 2021, par BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée HoldCo II, a été déposé.

Ce projet de note en réponse contient notamment (i) en application des dispositions de l'article 231-19, 3° du règlement général, le rapport du cabinet BM&A Advisory & Support, représenté par M. Pierre Béal, mandaté le 6 juillet 2021 par le conseil d'administration de la société ILIAD (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2°, 4°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée, y compris en cas de retrait obligatoire, et (ii) en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, l'avis motivé du conseil d'administration de la société ILIAD en date du 25 août 2021.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ILIAD sont applicables.